

## "Une "Coopération politique" plus efficace, et après?" dans Europe (16 octobre 1981)

**Légende:** Dans son éditorial du 16 octobre 1981, Emanuele Gazzo, directeur général de l'Agence Europe, commente la portée du rapport sur la coopération politique européenne (CPE) adopté trois jours auparavant à Londres par les ministres des Affaires étrangères des Dix.

**Source:** Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 16.10.1981, n° 3229. Bruxelles.

**Copyright:** (c) Agence Europe S.A.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/une\\_cooperation\\_politique\\_plus\\_efficace\\_et\\_apres\\_dans\\_europe\\_16\\_octobre\\_1981-fr-d5c06e03-f0d2-4448-92fb-0b0c5a9003f6.html](http://www.cvce.eu/obj/une_cooperation_politique_plus_efficace_et_apres_dans_europe_16_octobre_1981-fr-d5c06e03-f0d2-4448-92fb-0b0c5a9003f6.html)

**Date de dernière mise à jour:** 16/09/2012

## Une "Coopération politique" plus efficace, et après ?

Nous avons signalé que, suite à l'accord intervenu entre les Ministres des Affaires Etrangères des Dix, la "Coopération politique" qui a été instaurée depuis le Rapport de Luxembourg de 1970, mieux connu comme "Rapport Davignon", va passer dans une nouvelle phase.

Que nos lecteurs soient rassurés: rien de révolutionnaire n'est envisagé, aucun "saut de qualité" n'est à prévoir, il n'y a ni changement de méthode, ni élargissement du champ d'action de la Coopération politique et son évolution vers une véritable "politique étrangère commune" n'est franchement pas perceptible. La notion de "sécurité" n'est introduite que par un détour, qui s'exprime dans la phrase suivante: "En ce qui concerne le but de la Coopération politique européenne, et compte tenu des situations différentes des Etats membres, les Ministres des Affaires Etrangères sont convenus de maintenir l'approche flexible et pragmatique qui a rendu possible de discuter dans la Coopération politique certaines questions importantes de politique étrangère qui portaient sur les aspects politiques de la sécurité". Nous avons souligné les passages significatifs: le premier contient une allusion à l'Irlande, qui n'est pas membre de l'Alliance Atlantique (mais pourrait concerner d'autres pays dont la "situation" en matière de défense diffère de celle de ses partenaires...); le deuxième délimite la notion de sécurité à ses aspects "politiques".

L'idée de la Coopération politique est née à La Haye en 1969, comme tant d'autres idées projetées vers l'avenir. Mais au Sommet de La Haye, on parlait de "réaliser des progrès dans le domaine de l'unification politique". En cours de route, l'"unification politique", qui est le pendant naturel de l'intégration économique, est devenue une "coopération intergouvernementale dans le domaine de la politique étrangère", ce qui est toute autre chose.

Reconnaissons que, depuis l'Acte de naissance de cette coopération, des progrès ont été réalisés, notamment suite au deuxième Rapport, dit de Copenhague, de 1973, et plus généralement grâce à la méthode "flexible et pragmatique" qui a été employée, à la création d'un certain "réseau" entre les diplomaties des dix pays, et à une circulation plus active des hommes et souvent des "bonnes volontés". Des progrès ont été réalisés aussi par la force des choses, et sous la pression des événements, intérieurs et extérieurs, qui ont forcé les Dix à se consulter à rechercher une meilleure efficacité. Et ceci surtout parce que la Communauté, élargie, devenue un "géant économique", ne pouvait pas demeurer perpétuellement une nullité politique. Malheureusement, cette coopération ne lui a pas permis d'atteindre un niveau élevé de présence politique dans le monde. Dans les grandes questions, l'Europe est là, certes, mais elle reste "à côté". Sa taille est celle d'un nain. Un homme du métier, profond connaisseur de la matière, l'Ambassadeur Philippe de Schoutheete, a dû reconnaître, en conclusion d'une étude sur ce sujet, que "la diplomatie concertée risque de stagner à un niveau, fort méritoire en lui-même, mais peu concluant".

Le nouveau rapport, élaboré à l'initiative de Lord Carrington, et qui aura sans doute la bénédiction du Conseil Européen, ne modifie pas fondamentalement la nature de cette "diplomatie concertée". Au contraire, en confirmant son caractère "pragmatique", en insistant comme jamais n'avait été fait auparavant sur le caractère confidentiel de ses travaux (y compris des Conseils dit "Gymnich") il rend cette soi-disante "Europe politique" toujours moins compréhensible pour l'opinion publique, pour les citoyens, pour les électeurs. Certes, les Ministres ont décidé de "faire référence" plus fréquemment, dans leurs délibérations ou déclarations, aux résolutions adoptées par le Parlement, et d'établir avec celui-ci des contacts plus étroits. Qu'à cela ne tienne ! L'influence du Parlement Européen dans la "diplomatie secrète européenne" ne sera jamais significative. Certes, une procédure de crise avec possibilité de réunion en 48 heures, est maintenant prévue. Mais personne ne vous a dit (et personne ne s'en souvient) que déjà dans le Rapport Davignon le cas de "crise grave ou d'urgence particulière" était prévu. Il aura fallu ... 11 ans, pour s'apercevoir qu'il conviendrait de prendre des mesures pratiques...

Ce que nous avons toujours reproché à la coopération politique, qui demeure un mécanisme utile, voire nécessaire, est que, du fait même de son existence, elle rassure, elle crée la fausse image d'une Communauté "entité politique" en politique étrangère, paralysant ainsi toute initiative et tout combat pour une communauté politique réelle.

